



Municipalité
de Luins

PREAVIS MUNICIPAL 3 / 2025

Comptes de fonctionnement et bilan 2024

Responsables du dossier :

M. Olivier Dutruy, Syndic

M. Sébastien Métroz, boursier

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- De la loi sur les communes du 28 février 1956 (Etat au 1^{er} juillet 2013), article 93a
- Du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes
- Du règlement du Conseil général, articles 88 et suivants

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil général les comptes de fonctionnement ainsi que le bilan de l'exercice 2024.

Les comptes de fonctionnement ainsi que le bilan 2024 ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 19 mai 2025.

La révision pour l'exercice arrêté au 31.12.2024 a été effectuée par la fiduciaire Heller SA en date du 8 mai 2025.

1 Introduction

Dès le 1^{er} janvier 2027 (Au plus tard), les communes vaudoises devront adhérer au nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 ». Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. La Municipalité ayant décidé de procéder au changement pour l'année 2025, d'entente avec le boursier communal, le plan comptable actuel a encore subi quelques changements et épurations, afin de préparer le passage au nouveau plan comptable.

2 Résultat du compte de fonctionnement 2024

Le compte de fonctionnement 2024 donne le résultat suivant :

	Comptes 2024	Budget 2024
Total charges	4'064'780.14	3'549'506.00
Total revenus	4'012'270.82	3'272'727.00
Excédent de charges	52'509.32	276'779.00
Excédent de revenus		
Variation	224'269.68	

3 Variations significatives par rapport au budget :

100 AUTORITES – Comptes 303.00/01/02 – Charges sociales

Les charges sociales de la Municipalités étaient passées dans Administration, **CHF 10'836,40.**

110 ADMINISTRATION – Comptes 303.00/01/02 – Charges sociales

Les charges sociales de la Municipalités sont comptabilisées dans Autorités, **CHF 10'836,40.**

110 ADMINISTRATION – Compte 352.01 – DISREN

Les charges réelles du DISREN sont de **CHF 13'675,39.** La charge maximum de **CHF 30'000,00** est déjà provisionnée.

210 IMPOTS

Voir point 4 du préavis, baisse de **CHF 131'684,00**

221 PEREQUATION INTERCOMMUNALE

Voir point 5 du préavis

230 AMORTISSEMENT du Pat. Fin. – Compte 330.00 – Amortissement Rte du Village 6

Amortissement budgété de **CHF 23'566,00**, non comptabilisé.

351 BATIMENT Rte de l'Etraz 1 – Compte 314.00 – Frais d'entretien

Changement chaudière et frais d'intervention **CHF 39'418.10.**

351 BATIMENT Rte de l'Etraz 1 – Compte 427.02 – Loyer Crèche garderie

Loyers de la crèche garderie octobre à décembre 2024, **CHF 15'204,60.**

352 BATIMENT Rte du Village 15 et 21 – Compte 314.00 – Frais d'entretien

Baisse des frais d'entretien par rapport au budget de **CHF 12'955,50.**

352 BATIMENT Rte du Village 15 et 21 – Compte 427.00 – Loyers Rte du Village 15/21

Loyer de l'auberge budgété ne sachant pas quand le bureau serait reloué de **CHF 9'110.80.**

430 ROUTES – Compte 312.00 – Eclairage public, entretien

Remplacement de candélabres Rte de l'Etraz et pose d'horloges, **CHF 7'874,70**, non budgété.

440 PARCS, PROMENADES, ... – Compte 314.01 – Entretien parcs et promenades

Réfection du toit de la cabane du Devens budgété à **CHF 20'000,00**, repoussé.

450 ORDURES MENAGERES, DECHETS – Compte 481.00 – Prélèvement s/financement spécial déchets

Prélèvement du fonds de réserve, **CHF 4'429,50.**

460 EGOUTS-EPURATION-EAUX CLAIRES – Compte 314.00 – Entretien collecteurs communaux

Baisse des frais d'entretien par rapport au budget de **CHF 18'434,15.**

460 EGOUTS-EPURATION-EAUX CLAIRES – Compte 381.00 – Attribution au fonds de réserve

Attribution au fonds de réserve de **CHF 17'382,90.**

510 et 520 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Augmentation des charges de **CHF 34'314,42.**

650 DEFENSE CONTRE L'INCENDIE – Compte 352.01 – SDIS Etraz région

Charges supérieures au budget de **CHF 5'176,00.**

760 ACCUEIL PETITE ENFANCE

Baisse de la charge annuelle par rapport au budget de **CHF 46'272,62** et remboursement suite au décompte final de 2023, **CHF 36'582,94**

4 Impôts

Principales variations

210	Impôts communaux	Comptes 2024	Budget 2024	Variation
318.00	Frais de perception des impôts	-17'637.10	-20'000	2'363
330.00	Escomptes d'impôts-défalcations	-39'924.00	0	-39'924
400.00	Impôts sur le revenu pers. physiques	1'737'548.99	1'900'000	-162'451
400.02	Impôts sur la fortune pers. physiques	364'600.08	400'000	-35'400
400.03	Impôt à la source	54'504.56	50'000	4'505
400.04	Impôt sur la dépense	98'270.30	30'000	68'270
401.00	Impôts sur le bénéfice pers. morales	14'135.95	5'000	9'136
401.02	Impôts sur le capital pers. morales	1'454.60	1'000	455
401.03	Impôt compl. s/imm. PM	1'298.40	1'000	298
402.00	Impôt foncier	254'656.15	255'000	-344
404.00	Droits de mutation	27'031.45	30'000	-2'969
405.00	Impôts sur les successions et donations	1'253.70	20'000	-18'746
430.00	Pénalités et intérêts de retard	19'836.09	0	19'836
439.00	Impôts récupérés après défalcation	9'306.70	0	9'307
441.00	Part. à l'impôt sur gains immobiliers	43'800.35	30'000	13'800
	TOTAL	2'570'136.22	2'702'000	-131'684

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques est en baisse par rapport au budget de **CHF 197'851,00**. Par contre, l'impôt sur la dépense est supérieur au budget de **CHF 68'270,00**.

Les charges de perception et de défalcation ont augmenté par rapport à 2023.

5 Charges péréquatives

Compte	Comptes 2024		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
221 PEREQUATION INTERCOMMUNALE	952'192.00	226'836.00	725'854	0
352.00 Péréquation intercommunale	725'852.00		725'854	
352.02 Provision péréquation	72'625.00			
380.00 Attribution fonds de réserve	153'715.00			
452.01 Retour péréquation, année précédente		73'121.00		
452.02 Prélèvement provision péréquation		153'715.00		
610 POLICE CANTONALE	105'577.00	0.00	105'577	0
351.00 Police cantonale	105'577.00		105'577	
720 PREVOYANCE SOCIALE	884'715.60	264'218.00	872'997	0
351.00 Cohésion sociale	872'997.00		872'997	
351.02 Cohésion sociale, année précédente	11'718.60		0	
451.01 Cohésion sociale, prélèvmnt provision		264'218.00		
TOTAL CHARGES PEREQUATIVES	1'451'430.60		1'704'428	

Le Service des Communes a notifié aux communes, le décompte provisoire de la péréquation et de la cohésion sociale pour 2024, en mars 2025. Sur la base de ce décompte provisoire établi sans les

dépenses thématiques, la Commune de Luins a comptabilisé un actif transitoire (compte bilan 1390.02) pour le solde provisoire en faveur de la commune de **CHF 252'500,00**.
Les charges péréquatives représentent environ 36% des dépenses communales.

6 Bilan 2024

	Solde au 01.01.2024	Solde au 31.12.2024	Variation
1 Actif	4'096'322.12	4'453'494.12	357'172.00
10 Disponibilités	716'184.28	117'801.15	-598'383.13
11 Avoirs	692'649.63	857'760.36	165'110.73
12 Placements	2'232'443.25	2'221'443.25	-11'000.00
13 Transitoires	130'786.81	276'517.36	145'730.55
14 Investissements	324'257.15	979'971.00	655'713.85
15 Prêts et participations permanentes	1.00	1.00	0.00
2 Passif	4'096'322.12	4'453'494.12	357'172.00
20 Engagements courants	121'900.99	420'474.01	298'573.02
22 Dettes à moyen et long terme	840'000.00	1'098'332.00	258'332.00
25 Passifs transitoires	225'883.27	52'926.67	-172'956.60
28 Réserves	1'332'578.68	1'358'311.58	25'732.90
29 Fortune nette	1'575'959.18	1'523'449.86	-52'509.32

7 Analyse du bilan

10 – Disponibilités

Diminution des disponibilités à la suite des travaux de rénovation de la crèche-garderie **CHF 526'674,00** et remplacement de la chaudière **CHF 39'418,10**.

11 – Avoirs

Augmentation des débiteurs impôts **CHF 173'772,60**.

12 – Placements

Remboursement du solde du prêt EERV de **CHF 4'000,00**. et remboursement des honoraires du notaire suite à l'achat du Village 6 **CHF 7'000,00**.

13 – Transitoire – Cpte 1390.02 – Actifs transitoires

Augmentation de la provision pour le décompte provisoire de la péréquation **CHF 173'481,00**.

14 – Investissements

Activation des travaux de la crèche, Les Petits Bouchons **CHF 826'674,35**. Amortissement des frais d'étude pour la rénovation de l'auberge communale **CHF 157'107,15** et amortissements courants **CHF 13'853,35**

20 – Engagements courants

Augmentation de **CHF 298'573,02**, dû principalement à : la facture du 4^{ème} trimestre de la péréquation pour **CHF 181'463,00** et divers factures pour Les Petits Bouchons ~**CHF 71'000,00**.

22 – Dettes à moyen et long termes – Cpte 2210.04 – BCV ATF Z5645.03.00

Nouvelle ATF (avance à terme fixe) auprès de la BCV de **CHF 300'000,00** (financement crèche Les Petits Bouchon). Remboursement des emprunts à Postfinance et à la BCV de **CHF 41'668,00**.

25 – Passifs transitoires – Cpte 2590.02 – Provisions péréquation
Annulation du solde d'une ancienne provision **CHF 165'433,00**

28 – Fonds de réserves au 31.12.2024

	Attribution	Prélèvement	Solde 2024
2800.00 Fonds de réserve eaux usées	1'982.90		257'571.11
2800.01 Fonds de réserve raccordements eaux usées	15'400.00		15'400.00
2800.03 Fonds de réserve élimination déchets		4'429.50	14'542.81
2820.00 Fonds de réserve pour invest. futurs	153'715.00		778'902.69
2820.01 Fonds pour construction abri P.C.			155.25
2820.02 Fonds réserve débiteurs	15'687.00		197'763.00
2820.06 Fond réserve tourisme	484.65		1'083.87
2820.09 Fonds réserve "Rénovation Auberge"		157'107.15	92'892.85
	187'269.55	161'536.65	1'358'311.58
Variation 2024	25'732.90		

8 Situation financière au 31.12.2024

	2024	2023
Résultat de fonctionnement	- 52'509.32	+ 2'108.86
Amortissements	+ 13'853.35	+ 5'766.80
Mouvements fonds de réserve	+ 25'732.90	- 5'066.16
Marge brute d'autofinancement	- 12'923.07	2'809.50

9 Conclusions

L'exercice comptable 2024, laisse, au moment de la clôture, un excédent de charges de **CHF 52'509,32**. Le résultat est meilleur que la prévision budgétaire qui annonçait une perte de **CHF 276'779,00**, en raison de la provision en lien avec le décompte de la péréquation de CHF 252'500,00.

La marge brute d'autofinancement est négative **CHF - 12'923,07** ce qui indique que la commune ne génère pas suffisamment de ressources pour couvrir ses dépenses de fonctionnement.

10 Décision

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Luins

- Vu le préavis municipal 3 / 2025 ;
- Entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour ;

D É C I D E

- D'adopter les comptes de fonctionnement et le bilan 2024, tels que présentés.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 26 mai 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Olivier Dutruy



La Secrétaire

Tamara Courvoisier